



# Taxe d'apprentissage 2019

Entreprises de moins de 250 salariés



Partenaire **3**  
Réseau Ort Toulouse

**Votre contact :**  
01.41.69.96.23

Réf  
Siret  
Nace/CCN/IDC



ECOLE VIDAL NID/ E2

## A. DECLARATION DES EFFECTIFS ET CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE (à compléter)

Effectif au 31/12/2018 :

Masse Salariale  
selon DADS N4DS au 31/12/18  
Base brute Sécurité Sociale

**MS** =

Nombre d'apprentis en 2018 :

dont apprentis présents au 31/12/2018 :

Si MS <= 107890 €ET accueil d'apprenti(s) en 2018, ne pas établir de déclaration. Les 2 conditions doivent être remplies.

### Calcul de la Taxe Brute d'apprentissage

**MS** x 0,68 % =

**TB**

### Déductions hors quota à appliquer hors Alsace-Moselle

FRAIS DE STAGE DE FORMATION INITIALE \*

DONS EN NATURE \*

Catégorie A (Niveaux 5-4-3) jours x 25 € = a

Catégorie B (Niveaux 2-1) jours x 36 € = b

\* Déduction D1 plafonnée à 3% de la taxe Total : a + b = D1\*

TOTAL DES DEDUCTIONS

= **DE**

### CACHET DE L'ENTREPRISE

Nous soussignés, certifions l'exactitude des informations déclarées.



Signature :

Nom et qualité du signataire :  
Fait à :

Le / /

### REGLEMENT A AGEFOS PME

**TB - DE =**

**TA**

Mode de règlement (à l'ordre d'AGEFOS PME) :

Chèque n°

Banque

Retour des documents : Cabinet comptable

Reçu libératoire en ligne, renseignez votre courriel

.....@.....

Adresse retour

AGEFOS PME - TSA 71653 - 91765 PALAISEAU Cedex

## B. APPRENTIS : VERSEMENTS AU(X) CFA D'ACCUEIL Si vous avez d'autres apprentis, joignez une liste complémentaire et cochez ici

Au 31/12/2018, votre entreprise emploie un/des apprenti(s). Veuillez renseigner le tableau ci-dessous et joindre le/les contrat(s) d'apprentissage.

Apprenti(e) (1)			Apprenti(e) (2)		
Nom et prénom(s)	Début de Contrat	Fin de	Nom et prénom(s)	Début de Contrat	Fin de
N° UAI	Nom et adresse complète du CFA		N° UAI	Nom et adresse complète du CFA	
Intitulé du diplôme	Libellé de la formation		Intitulé du diplôme	Libellé de la formation	

Le renseignement des rubriques Diplôme + Formation est obligatoire pour garantir le reversement des fonds au bon destinataire.

## C. REVERSEMENTS DEMANDES Si vous avez d'autres reversements, joignez une liste complémentaire et cochez ici

N° UAI	Nom et adresse complète de l'établissement	Catégorie(s)	Montant ou %
N° UAI	Nom et adresse complète de l'établissement	Catégorie(s)	Montant ou %

Une adresse correctement libellée garantit le reversement des fonds au bon destinataire.

CONSERVEZ UNE COPIE DE CE DOCUMENT.



# Taxe d'apprentissage & contribution supplémentaire à l'apprentissage 2019

Entreprises de **250 salariés et plus**  
(salaires 2018)



## CSA Contribution supplémentaire à l'apprentissage

→ Si votre taux d'alternance est supérieur ou égal à 5% vous n'êtes pas soumis à la CSA.

- Calcul du taux d'alternance :  $RA = \frac{AL}{EM} \times 100$ 
  - EM** Effectif annuel moyen de l'entreprise au 31/12/2018
  - AL** Effectif moyen des alternants en contrats d'insertion professionnelle (Contrats d'apprentissage, de professionnalisation, VIE, CIFRE)
  - RA** Ratio d'alternants dans l'entreprise (% exprimant le rapport entre **AL** et **EM** de l'entreprise)
- Aucune Contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA) n'est à verser si :
  - ▶ **RA** supérieur ou égal à 5 %
  - ▶ **T1** supérieur ou égal à 3 % de **EM** et progression d'au moins 10 % de **T1** par rapport à **T2**
  - ▶ **T1** supérieur ou égal à 3 % de **EM** et si l'entreprise relève d'une branche couverte par un accord prévoyant au titre de l'année une progression d'au moins 10 % du nombre de salariés en contrat d'apprentissage et de professionnalisation et justifie, par rapport à l'année précédente, que la progression est atteinte. (Joindre le justificatif de l'accord de branche)

→ Si votre taux d'alternance est inférieur à 5% vous êtes redevable de la CSA.

Taux à appliquer en fonction de la situation géographique et de la taille de votre entreprise

TAILLE DE L'ENTREPRISE	Pourcentage de salariés en alternance, VIE ou CIFRE	Taux Régime général	
		Taux Régime général	Taux Alsace - Moselle
250 salariés et +	Moins de 1 % (entreprises de 2000 salariés et plus)	0,60 %	0,312 %
	Moins de 1 % (entreprises de moins de 2000 salariés)	0,40 %	0,208 %
	De 1 % à moins de 2 %	0,20 %	0,104 %
	De 2 % à moins de 3 %	0,10 %	0,052 %
	De 3 % à moins de 5 %	0,05 %	0,026 %
	A partir de 5 %	Pas de CSA à payer	
Au-delà de 5 %	Créance alternance déductible (voir conditions ci-après)		

Cochez le taux de CSA correspondant à votre situation dans le cadre **B1** ou **B2** (rubrique **CSA**) et multipliez-le par votre masse salariale pour déterminer le montant de CSA à payer.

→ Si votre taux d'alternance est supérieur à 5% vous bénéficiez d'une créance déductible de votre taxe d'apprentissage.

- Créance alternance à déduire  
Si **RA** est supérieur à 5 %, vous pouvez déduire la créance associée dans le cadre **C**. (Voir notice)  
Les entreprises de 250 salariés et plus, dont l'effectif annuel moyen en alternance dépasse le seuil d'effectif de 5 % bénéficient d'une créance égale au pourcentage de l'effectif qui dépasse ledit seuil, retenu dans la limite de 2 points, multiplié par l'effectif annuel moyen de l'entreprise de l'année et divisé par 100 puis multiplié par le montant de 400 euros.  
**Exemple** : Pour une entreprise de 300 salariés dont le taux de l'alternance serait de 6,5 %. Le % d'alternants retenu sera 1,5 %. La créance s'éleva donc à :  $[(1,5 \times 300) / 100] \times 400 \text{ €}$ , soit  $(450 / 100) \times 400 \text{ €}$ , soit  $4,5 \times 400 = 1 800 \text{ €}$ .

- Calcul de la créance alternance  
Si **RA** est supérieur à 5 %, vous bénéficiez d'une créance alternance déductible de votre taxe d'apprentissage.

$$\text{\% au-dessus du seuil de 5\% dans la limite de 7\%} \times \text{EM} \times 400 \text{ €} = \text{Montant de la créance alternance ,00 €}$$

Reportez, le cas échéant, le montant déterminé dans le cadre **C** « Créance alternance ».

Paiement par chèque | Retour du bordereau

- 1 Remplissez le bordereau en vous aidant de la notice jointe
- 2 Etablissez votre chèque à l'ordre d'AGEFOS PME
- 3 Joignez tous les justificatifs demandés (contrats d'apprentissage, conventions de stage, ...)
- 4 Retournez vos documents avec votre chèque à l'adresse ci-contre :

AGEFOS PME  
TSA 91655  
91765 PALAISEAU Cedex

## DÉCLAREZ & PAYEZ EN LIGNE

Paiement par : Virement, Prélèvement, Carte Bancaire

[agelinkContrib.agefos-pme.com](http://agelinkContrib.agefos-pme.com)

1 Je me connecte sur le portail de services AGEFOS PME [agelinkContrib.agefos-pme.com](http://agelinkContrib.agefos-pme.com)

2 Je complète mon bordereau en ligne

3 Je sélectionne un moyen de paiement : Virement, Prélèvement, Carte Bancaire

4 Je reçois par e-mail mon justificatif de déclaration et télécharge sur le site mon récapitulatif de versement



